



Rentrée des élèves

Lycée Jay de Beaufort

Périgueux

- ▶ Présentation du protocole sanitaire en place dans le contexte COVID-19 à cette rentrée.
- ▶ Rappel du calendrier de rentrée des élèves et étudiants.

▶ Une rentrée placée sous protocole sanitaire au titre de la lutte contre la pandémie Covid-19

▶ Préalable

- ▶ Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leur enfant au lycée en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

▶ Distanciation physique.

- ▶ Dans les espaces clos (salles de classe, CDI, réfectoires, internats etc..) la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.
- ▶ Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas
- ▶ Les élèves de plus de 11 ans doivent porter un masque de protection, dans les espaces clos et extérieurs, lors de leurs déplacements ainsi qu'en classe lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être garantie et qu'ils sont placés face à face ou côte à côte.

► Une rentrée placée sous protocole sanitaire Covid-19

L'application des gestes barrière.

Les gestes barrière, doivent être appliqués en permanence, partout et par tous.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

▶ Une rentrée placée sous protocole sanitaire Covid-19

▶ Le lavage des mains.

- ▶ Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant les serviettes en papier jetables mises à disposition.
- ▶ Par ailleurs des distributeurs de gel hydroalcoolique sont mis à disposition dans l'ensemble des parties de l'établissement, couloirs, agora, internat, CDI, self...
- ▶ Le lavage des mains doit être réalisé, a minima:
 - ▶ à l'arrivée dans l'établissement
 - ▶ avant chaque repas
 - ▶ après être allé aux toilettes;
 - ▶ le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile
- ▶ Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique.

▶ Le port du masque.

- ▶ Il appartient aux parents de fournir des masques à leur enfant. Toutefois, des masques seront fournis par le lycée aux élèves qui n'en disposeraient pas.
- ▶ Des poubelles spécifiques sont mises à disposition dans différents espaces de l'établissement pour récupérer les masques usagés.

▶ Une rentrée placée sous protocole sanitaire Covid-19

▶ Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels.

- ▶ Le nettoyage des sols et des grandes surfaces(tables, bureaux) sera réalisé a minima une fois par jour
- ▶ Le nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles et autres espaces communs(poignées de portes) sera réalisé a minima une fois par jour.
- ▶ Les tables du réfectoire seront nettoyées et désinfectées après chaque service.
- ▶ L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un groupe constitué est autorisé.
- ▶ Les salles de cours seront ventilées avant chaque cours.
- ▶ A la première heure de cours, les portes des classes seront ouvertes afin de faciliter les circulations dans les couloirs et limiter l'usage des poignées de porte.

▶ La limitation du brassage des élèves.

- ▶ La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire. Toutefois un sens de circulation est maintenu dans l'enceinte de l'établissement en regard de la configuration de l'établissement.
 - ▶ accès aux salles de classe par les escaliers, sortie par les escaliers des coursives.
- ▶ La limitation du brassage dans les transports scolaires n'est plus obligatoire. Toutefois les lycéens doivent porter un masque si la distanciation entre élèves ne peut être garantie.

► Rentrée des lycéens et des étudiants.

Mardi 1 septembre 2020	
SECONDE	8h30 à 9h30
	Accueil des INTERNES de 2 ^{de} à l'internat PRESENCE OBLIGATOIRE D'UN RESPONSABLE QUI REMETTRA AU CPE LE DOCUMENT « INTERNAT » REÇU LORS DE L'INSCRIPTION
	10h00 – 12h00
Accueil des ELEVES de 2 ^{de} Accueil par les professeurs principaux dans les salles indiquées Les élèves de 2ndes seront libérés à 12H	
La demi-pension fonctionnera dès 12h00	

Mardi 1 septembre 2020	
PREMIERE TERMINALE	13h00-14h00
	Installation des INTERNES TERMINALE à 13h00 PREMIERES à 14h00
PREMIERE TERMINALE	14h00-15h00
	Accueil des ELEVES de TERMINALE à 14H de PREMIERES à 15H par les professeurs principaux
Mercredi 2 septembre 2020	
PREMIERE TERMINALE	8h00
DEBUT DES COURS	

► Rentrée des élèves et des étudiants

► Horaires

POST-BAC BTS et DTS	Mercredi 2 septembre 2020	
	10h00 et 11h30	Accueil des BTS SP3S 1ERE ANNEE A 10H Accueil des BTS SP3S 2EME ANNEE A 11H30
	Mercredi 2 septembre 2020	
	14h	Accueil des ETUDIANTS de 1 ^{re} année DTS IMRT à 14H
	15h30	Accueil des ETUDIANTS de 2 ^{ème} année DTS IMRT à 15H30
		Les ETUDIANTS de 3 ^{ème} année DTS IMRT seront en stage retour au lycée le lundi 28 septembre 2020